



Service RH

Description de fonction

1. Identification de la fonction

Dénomination de la fonction : GESTIONNAIRE ENERGIE BATIMENTS COMMUNAUX
H/F

Niveau : A

Service : Bâtiments

Département : AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET GESTION IMMOBILIERE

Date de création : 010118

Rôle prédominant : Chef de projet

2. Raison d'être de la fonction

La mission principale du gestionnaire énergie est de mener à bien les actions du plan énergie et d'apporter un soutien technique et réglementaire aux différents services techniques.

Supplémentairement il réalise les Certificats énergétiques PEB bâtiments publics afin de se mettre en conformité avec la réglementation PEB en Région de Bruxelles-Capitales. Les certificats PEB sont obligatoires pour tous les bâtiments accessibles au public de plus de 250 m² et doivent être mis à jour chaque an

3. Finalités

1.en tant que **collaborateur** il collabore avec le département infrastructures pour les dossiers de construction de nouveaux bâtiments

Exemples de tâches

- Orientation des choix et critères énergétiques ;
- Détermination et relecture de clauses techniques en chauffage, ventilation, isolation, éclairage, production d'énergies renouvelables, toiture verte et gestion eau de pluie dans les cahiers spéciales des charges ;
- Participation aux réunions de chantier, aux réceptions provisoires et définitives pour les points repris ci-dessus ;
- Choix technique et localisation des compteurs et sous-compteurs énergétiques et d'eau ;
- Aide à la mise en place de contrôle à distance des installations de chauffage et de ventilation ;
- Orientation dans les choix de la gestion des eaux pluviales (infiltration sur la parcelle, citerne, système séparatif eau de pluie/eau grise)

2.en tant que **gestionnaire de projet** s'occuper de la gestion des bâtiments existants

exemples de tâches

- Mise en place d'un suivi énergétique en ligne des consommations du bâtiment avec rapport du suivi mensuel
- Analyse du dysfonctionnement d'une installation de chauffe, ventilation et récupération eau de pluie
- Détermination des travaux énergétiques prioritaires
- Réalisation des certificats énergétiques PEB des bâtiments publics
- Choix et location des compteurs et sous-compteurs énergétiques et d'eau
- Vérification du respect des normes énergétiques et gestion eau de pluie en vigueur
- Aide à l'élaboration et au suivi des maintenances des installations techniques

4. Positionnement

La fonction est dirigée par :

Le chef de division bâtiments

La fonction assure la direction d'un groupe de :

Nombre total de collaborateurs et leur niveau sur lesquels est assurée une direction **hiérarchique ou fonctionnelle**:

la fonction n'assure pas de direction

X 1 – 10 collaborateurs

Niveau D

5. Profil de compétences

- diplôme d'enseignement universitaire ou supérieur de type long
- Formation de Responsable Energie
- A l'écoute
- Aptitude au dialogue
- Avoir le sens des priorités
- Bon contact social
- Bonne condition physique
- Capacité à manager une équipe
- Donner des informations claires
- Méthodique
- Esprit de synthèse
- Gérer les échéanciers
- Motivé
- Pro-actif
- Novateur

Candidatures à envoyer – lettres de motivation signée + cv, + copie diplôme

Par courrier à Administration communale de Molenbeek-Saint-Jean

Service GRH

Ref « Energie »

rue du Comte de Flandre 20

1080 Bruxelles

Par mail à candidature@molenbeek.irisnet.be

L'administration communale de Molenbeek-Saint-Jean poursuit sa politique de diversité, de non-discrimination et d'égalité des chances. Elle est avant tout à la recherche de talents et compétences